

# Notes de lecture

## DROIT DU TRAVAIL ET SOCIÉTÉ 2. LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

Jacques Le Goff

Postface d'Edgar Morin

Presses Universitaires Rennes. 2002,  
590 pages, 30 €.

Ce tome 2 de «petit traité de droit du travail»<sup>(1)</sup> est consacré aux relations du travail et s'interroge sur la démocratie dans l'entreprise. En conclusion Jacques Le Goff appelle à un renouveau de la démocratie sociale dans l'entreprise. Pour l'auteur, celle-ci «*reposait sur trois grands piliers : une technique, la démocratie représentative toujours en tension avec l'aspiration à la démocratie directe ; un système d'acteurs collectifs chargé d'opérer la rationalisation du jeu social par coagulation clarificatrice des positions et stratégies respectives des agents, un espace d'action homogène par la vertu d'un dispositif normatif légal et conventionnel central à visée uniformatrice*». Mais la mécanique représentative est enrayée et l'acteur syndical est dans la tourmente tandis que l'approche managériale passe du macro au micro social.

Pour la démocratie sociale au XXI<sup>e</sup> siècle, Jacques Le Goff appelle à resocialiser, réinstituer, réunifier.

Le social n'est pas mort - il ne peut pas mourir. Mais «*à la faveur du double mouvement d'individualisation et de pacification, ce modèle (de l'identité collective) a perdu de sa pertinence pour céder place à un nouveau social non plus transcendant sur le mode du surplomb mais immanent au sein duquel chaque individu réclame le droit d'être reconnu dans son irréductible singularité*». En bref, il s'agit de mettre l'individu au centre des préoccupations de l'organisation collective.

Le retour à l'entreprise est nécessaire, même s'il faut être conscient des risques afférents : que se développe le «corporatisme géographique» et que l'entreprise soit le lieu par excellence de la négociation collective. Face à l'éclatement organisationnel, le regroupement syndical - sans même parler d'unification syndicale - ne pourra se faire que par l'action de l'État : le financement public a pour effet

l'aggravation de la situation. Si les syndicats sont obligés de chercher des ressources chez les adhérents, ils devront élargir leur base et se rapprocher.

En conclusion, Jacques Le Goff proclame que «la force de la démocratie sociale pourrait naître de son actuelle langueur». A suivre !

(Marie-Noëlle Auberger-Barré)

<sup>(1)</sup> Voir note de lecture du tome 1 dans Cadres CFDT n° 397, décembre 2001

## GUIDE PRATIQUE DU DROIT DU TRAVAIL

Ministère des affaires sociales,  
du travail et de la solidarité  
La Documentation Française. 2002.

Ce guide est édité par le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

Il est clair et lisible par tous ce qui n'est nullement négligeable. Il entre dans le dispositif global mis en œuvre par le ministère pour apporter des outils à toutes les personnes concernées par le droit du travail (employeur, salarié, représentant du personnel), qui comprend aussi le téléphone (0 825 347 347 - 0,15 € la mn), le minitel 3615 emploi - 0,152 € la mn) et Internet <www.travail.gouv.fr>

## LE CODE DU TRAVAIL ANNOTÉ 2002 (à jour de la loi de modernisation sociale)

B. Lardy-Pélissier, J. Pélissier, A. Roset,  
L. Tholy

Groupe Revue Fiduciaire. 22<sup>e</sup> édition,  
2 096 pages, 50 €.

*Le Code du Travail Annoté rassemble en un seul volume les derniers textes législatifs et réglementaires ; des textes non codifiés ; des notes détaillées et référencées ; les sanctions pénales correspondantes ainsi que les décrets d'application et les commentaires précisant la portée de ces textes ainsi que leurs incidences.*